

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 13/11/2018

Reçu en préfecture le 13/11/2018

Affiché le

ID : 029-212901052-20181113-2018400-DE

Département du Finistère,  
Arrondissement de MORLAIX,  
Canton de LANDIVISIAU,  
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 8 novembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 2 novembre 2018, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis en mairie, le jeudi 8 novembre 2018, à 19 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

**Présents :** Mme CLAISSE, Mme ABAZIOU, M. SALIOU, Mme QUEOURON, M. MORRY, Mme PORTAILLER, M. PERVES, Mme APPRIOU, M. DERRIEN, Mme L'AMINOT, M. JEZEQUEL, M. YVEN, Mme BLEAS K., M. LE BRAS, Mme AUFFRET, M. BALANANT, Mme MARTIN (arrivée à 19 h 30), M. BILLON, M. KERRIEN, Mme BETON, M. TURLAN, Mme LARVOR, Mme BLEAS M., M. PHELIPPOT.

**Absents ayant donné procuration :**

M. MICHEL, Adjoint au Maire, a donné procuration à M. SALIOU, Adjoint au Maire,  
Mme MORIZUR, Adjoint au Maire, a donné procuration à Mme PORTAILLER, Adjoint au Maire,  
Mme BOSCH, Conseillère municipale, a donné procuration à Mme QUEOURON, Adjoint au Maire,  
Mme MARTIN (arrivée à 19 h 30), Conseillère municipale, a donné procuration à Mme CLAISSE, Maire,  
Mme LAIZET, Conseillère municipale, a donné procuration à Mme LARVOR, Conseillère municipale,  
M. POULIQUEN, Conseiller municipal, a donné procuration à M. KERRIEN, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur DERRIEN, Conseiller Municipal, est nommé pour remplir cette fonction: